



Décentralisation : attention danger !

Le Conseil National Fédéral de la FERC-CGT s'est réuni les 6 et 7 décembre 2012 dans le contexte de l'annonce de l'avant-projet de loi de décentralisation, du projet de loi sur la refondation de l'école et des propositions du comité de pilotage des assises de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Tous ces projets et propositions percutent de plein fouet l'ensemble des champs où interviennent les syndicats de notre fédération, de la maternelle à l'enseignement supérieur et la recherche, les œuvres universitaires, les acteurs publics de la formation professionnelle, l'éducation populaire et la culture :

- Modification des rythmes scolaires
- Intervention des collectivités territoriales dans le fonctionnement des écoles par le biais des projets éducatifs locaux (PEL) et dans les contrats d'objectifs des établissements du secondaire.
- Transfert aux régions de l'orientation scolaire
- Transfert aux régions de la totalité de la carte de la formation professionnelle initiale sous statut scolaire et par apprentissage

- Maintien de la loi d'autonomie des universités (LRU), des Initiatives d'Excellence (IDEX), de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR), de l'Agence de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (AERES) fortement contesté par la communauté scientifique
- Régionalisation de l'ensemble de l'enseignement supérieur et de la recherche en rendant obligatoires les schémas régionaux de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SESRI) selon les objectifs des territoires.

- La poursuite d'une politique d'achat de formations pour les personnes en insertion, les demandeurs d'emplois, les détenus conduisant à la mise en concurrence notamment du Greta, de l'Afpa ce qui ne peut qu'entériner leur déclin.

En d'autres termes, à l'école républicaine que nous défendons, à une politique nationale d'enseignement supérieur et de recherche qui pourrait permettre l'égalité de tous les jeunes pour accéder à l'université, le gouvernement veut substituer une organisation différente de l'école selon la région ou même la commune, les spécialisations régionales des formations professionnelles et/ou universitaires, des diplômes locaux, enfin la mise en concurrence des territoires.

Ceci ne permettra pas de répondre aux besoins de la population en terme de proximité, même si le gouvernement et des présidents de régions nous disent le contraire.
Pour les personnels de nos secteurs, les conditions de travail ne peuvent que se dégrader davantage ainsi que le savent tous les salariés victimes des restructurations, réorganisations, relocalisations, fermetures et pertes d'emplois.

**Le Conseil national de la Ferc dit NON à la REGIONALISATION
et, à l'opposé de toutes ces mesures se prononce :**

- Pour un service public national de l'Education rénové et démocratisé, avec les réouvertures de postes et de filières
- Pour un grand service public national de la formation, de la certification et de l'orientation à déclinaison régionale, dans lequel les organismes, l'AFPA, les GRETA, le CNAM seront confortés et sortis de la mise en concurrence
- Pour le maintien des CIO et de leurs personnels dans le cadre de la fonction publique de l'Etat
- Pour l'abrogation de la loi LRU, la suppression de l'ANR et de l'AERES, l'arrêt des IDEX et le maintien des organismes de recherche.
- Pour le maintien des diplômes nationaux et des certifications nationales
- Contre tout transfert aux régions de nos missions et des personnels.

Montreuil, le 13 décembre 2012